





A ce titre, FO revendique l'abrogation de loi sur l'assurance chômage qui réduit les droits et l'indemnisation des demandeurs d'emploi et le retour à une véritable gestion et gouvernance paritaire de l'assurance chômage. FO se mobilisera contre tout recul social.

La Commission exécutive s'inquiète des dérives autoritaires de l'Etat, dénoncées notamment par la confédération syndicale internationale dans son rapport du 30 juin 2023 au sujet en particulier du mouvement des retraites. La Commission exécutive rappelle son attachement indéfectible aux libertés démocratiques, individuelles et collectives en particulier le droit de grève et de manifester.

Enfin, la Commission exécutive met en garde contre les politiques d'austérité alors que les signaux envoyés par le gouvernement se multiplient sur la réduction des dépenses, alors même que les services publics sont dans une situation désastreuse. Dès la rentrée, FO reste mobilisée pour faire aboutir ses revendications.

Paris, le 20 juillet 2023